

Fwd: AVENANTS 2025 - PREVOYANCE

à : Daniel PONTISSO

Bonsoir,
avenants

Je n'ai pas fait de calculs pour mesurer l'augmentation
Michel

----- Mail transféré -----

De: [undefinedGGE Assurances Collectives](#)

À: mmathiotte@aliceadsl.fr

Envoyé: Vendredi 3 Janvier 2025 17:37:51

Objet: AVENANTS 2025 - PREVOYANCE

Bonjour,

Nous vous transmettons par mail les avenants 2025 concernant les taux de cotisations pour les contrats prévoyance de

L'association Initiativ'Retraite 57.

Cordialement,

Logo Groupama

Bénédicte GRASSER
Chargée d'Etudes en Assurances Collectives
Tel : 03 88 19 56 71

Groupama Grand Est
101 ROUTE DE HAUSBERGEN
CS 30014 SCHILTIGHEIM
67012 CEDEX STRASBOURG
www.groupama.fr

Pièces jointes (3)

- 615772 AVENANT 2025.pdf (233 KB)
- 615773 AVENANT 2025.pdf (233 KB)
- 615771 AVENANT 2025.pdf (233 KB)

INITIATIV'RETRAITE 57
A L'ATTENTION DE MICHEL MATHIOTTE
13 RUE DES ROMAINS
57580 REMILLY

Vos Références :
N° Contrat: 7423/615771/00000
N° Siret: 80169350800013

Strasbourg, le 17 décembre 2024

Objet : Votre contrat PREVOYANCE – Lettre avenant 2025

L'absentéisme dans les entreprises est toujours très élevé, quel que soit l'âge des salariés, avec une augmentation de la durée des arrêts de travail. Dans ce contexte, le coût des régimes de prévoyance complémentaire progresse.

Ceci nous amène à revaloriser votre taux de cotisation.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, votre taux de cotisation est fixé à :

Catégorie : Retraités

Taux de cotisation au 01/01/2025 : FSS : 0,47 % Forfait égal au plafond de la sécurité sociale

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour mettre en conformité la catégorie objective de votre régime de prévoyance, si vous êtes concerné. Nous vous invitons à consulter le flyer d'information que vous trouverez en téléchargement sur www.groupama.fr avec le mot de passe P-2025-01.

Le Directeur Général,

Nous vous invitons à transmettre, s'il y a lieu, cette information à votre expert-comptable ou à votre centre de gestion notamment pour une mise à jour du logiciel de paie.

Il vous appartient d'informer les salariés affiliés, ainsi que vos anciens salariés bénéficiaires de la portabilité des dispositions du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, Madame, nos salutations distinguées.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

Groupama Grand Est

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est
101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex – www.groupama.fr – 379 906 753 RCS Strasbourg
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09
Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13 003 066 (www.orias.fr)



INITIATIV'RETRAITE 57
A L'ATTENTION DE MICHEL MATHIOTTE
13 RUE DES ROMAINS
57580 REMILLY

Vos Références :
N° Contrat: 7423/615772/00000
N° Siret: 80169350800013

Strasbourg, le 17 décembre 2024

Objet : Votre contrat PREVOYANCE – Lettre avenant 2025

L'absentéisme dans les entreprises est toujours très élevé, quel que soit l'âge des salariés, avec une augmentation de la durée des arrêts de travail. Dans ce contexte, le coût des régimes de prévoyance complémentaire progresse.

Ceci nous amène à revaloriser votre taux de cotisation.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, votre taux de cotisation est fixé à :

Catégorie : Retraités

Taux de cotisation au 01/01/2025 : FSS : 0,62 % Forfait égal au plafond de la sécurité sociale

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour mettre en conformité la catégorie objective de votre régime de prévoyance, si vous êtes concerné. Nous vous invitons à consulter le flyer d'information que vous trouverez en téléchargement sur cg.groupama.fr avec le mot de passe P-2025-01.

Nous vous invitons à transmettre, s'il y a lieu, cette information à votre expert-comptable ou à votre centre de gestion notamment pour une mise à jour du logiciel de paie.

Il vous appartient d'informer les salariés affiliés, ainsi que vos anciens salariés bénéficiaires de la portabilité des dispositions du présent courrier.

INITIATIV'RETRAITE 57
A L'ATTENTION DE MICHEL MATHIOTTE
13 RUE DES ROMAINS
57580 REMILLY

Vos Références :

N° Contrat: 7423/615773/00000

N° Siret: 80169350800013

Strasbourg, le 17 décembre 2024

Objet : Votre contrat PREVOYANCE – Lettre avenant 2025

L'absentéisme dans les entreprises est toujours très élevé, quel que soit l'âge des salariés, avec une augmentation de la durée des arrêts de travail. Dans ce contexte, le coût des régimes de prévoyance complémentaire progresse.

Ceci nous amène à revaloriser votre taux de cotisation.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, votre taux de cotisation est fixé à :

Catégorie : Retraités

Taux de cotisation au 01/01/2025 : FSS : 0,53 % Forfait égal au plafond de la sécurité sociale

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour mettre en conformité la catégorie objective de votre régime de prévoyance, si vous êtes concerné. Nous vous invitons à consulter le flyer d'information que vous trouverez en téléchargement sur cg.groupama.fr avec le mot de passe P-2025-01.

Nous vous invitons à transmettre, s'il y a lieu, cette information à votre expert-comptable ou à votre centre de gestion notamment pour une mise à jour du logiciel de paie.

Il vous appartient d'informer les salariés affiliés, ainsi que vos anciens salariés bénéficiaires de la portabilité des dispositions du présent courrier.

Re: AVENANTS 2025 - PREVOYANCE

à : GGE Assurances Collectives
cci : Michel MATHIOTTE

Bonjour madame,

Recevons le vendredi 3 janvier 2025 à 17H37, par courriel, 3 avenants datés du 17 décembre 2024, avec effet au 01 janvier 2025, à nos contrats 6115771-615772-615773 GARANTIE ALLOCATION FRAIS D OBSEQUES. Une fois de plus, nous vous confirmons que pour ces notifications, vos motivations sont hors sujet par rapport à nos contrats. A leur signature la seule variable d'ajustement était le PMSS. Pour une parfaite compréhension, nous souhaiterions s'il vous plaît, disposer des éléments qui vous font prendre ses décisions. Dans l'espoir que ce courriel retienne toute votre attention et dans l'attente de vous lire à ce sujet.

Cordialement.

Daniel Pontisso. Président d' I.R 57

----- Mail transféré -----

De: [GGE Assurances Collectives](#)

À: mmathiotte@aliceadsl.fr

Envoyé: Vendredi 3 Janvier 2025 17:37:51

Objet: AVENANTS 2025 - PREVOYANCE

Bonjour,

Nous vous transmettons par mail les avenants 2025 concernant les taux de cotisations pour les contrats prévoyance de

L'association Initiativ'Retraite 57.

Cordialement,

Logo Groupama

Bénédicte GRASSER

Chargée d'Etudes en Assurances Collectives

Tel : 03 88 19 56 71